ACADÉMIE
DE REIMS
Liberté
Égalité
Fraternité

Division des Examens et Concours

Académie de Reims

RAPPORT DE JURY DU CONCOURS DE RECRUTEMENT DES PROFESSEURS DES ÉCOLES – BAC+3

SESSION 2026

DONNÉES STATISTIQUES

Le concours de recrutement de professeurs des écoles en L3 connait sa première session et relève des modalités d'organisation qui ont été fixées par l'arrêté du 25 janvier 2021.

Sur les 1068 inscrits dans l'académie de Reims, 659 se sont présentés à l'ensemble des épreuves écrites d'admissibilité, soit 61,7%

234 candidats ont été déclarés admissibles.

80 candidats ont été admis sur liste principale et 2 candidats ont été admis sur liste complémentaire.

Concours	Inscrits	Présents à l'admissibilité	Nombre de candidats admissibles	Présents à l'admission	Postes pourvus à l'admission
Concours privé	112	39	18	11	3
Concours public	956	620	216	141	77
Total	1068	659	234	152	80

TEXTES DE RÉFÉRENCE – CRPE – Session 2026

Articles R914-14 à R914-19 du code de l'éducation relatifs aux concours de recrutement des maîtres de l'enseignement privé sous contrat dans le premier degré ;

Décret n°90-680 du 1er août 1990 modifié relatif au statut particulier des professeurs des écoles ;

Arrêté du 9 septembre 2013 modifié relatif aux diplômes et titres permettant de se présenter aux concours externes et internes de recrutement de personnels enseignants des premier et second degrés et de personnels d'éducation relevant du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse ;

Arrêté du 17 avril 2025 – MENH2511180A fixant les modalités d'organisation du concours externe privé et du concours externe public de recrutement de professeurs des écoles en L3 ;

Arrêté du 22 septembre 2025 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours externes spéciaux (langues régionales) pour l'accès à l'échelle de rémunération des professeurs des écoles des établissements d'enseignements privés sous contrat ;

Arrêté du 22 septembre 2025 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours externes et de concours externes spéciaux (langues régionales) en vue du recrutement de professeurs des écoles.

Le cadre de référence des épreuves est celui des programmes de l'école primaire**.** Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul, l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture, et les programmes des cycles 1 à 4.

ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

Première épreuve d'admissibilité
4 heures (20 points)
Coefficient 5

L'épreuve vise à évaluer les connaissances disciplinaires en français et en mathématiques du candidat.
Elle comporte deux parties indépendantes.
La première partie de l'épreuve prend appui sur un texte (extrait de roman, de nouvelle, de littérature d'idées, d'essai, etc.) n'excédant pas cinq cents mots. Elle comporte trois phases :

- une phase consacrée à l'étude de la langue, permettant de vérifier les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques du candidat ;
- une phase consacrée au lexique et à la compréhension lexicale ;
- une phase consacrée à une réflexion suscitée par le texte à partir d'une question posée sur celui-ci et dont la réponse prend la forme d'un court développement présentant un raisonnement rédigé et structuré.

La seconde partie de l'épreuve porte sur les mathématiques. Le sujet est constitué de plusieurs exercices ou problèmes. L'épreuve permet d'apprécier la connaissance des notions du programme et l'aptitude à les mobiliser. Elle sollicite également les capacités de raisonnement et d'expression écrite du candidat.

Résultats aux deux parties de l'épreuve

Les résultats pour cette première session sont encourageants avec une moyenne globale de 11,5/20. Les performances sont légèrement supérieures en mathématiques puisque 16,5 % des candidats obtiennent une note supérieure à 8/10 contre 13,4 % en français.
En revanche, 11,1 % des candidats qui se sont présentés ont obtenu une note éliminatoire en français c'est-à-dire une note inférieure à 2,5/10 et 9,1 % en mathématiques.
L'empan des notes est très large, de 0 à 10/10 conformément à l'esprit d'un concours qui se veut discriminant.

	français		**mathématiques**	
	externe privé	**externe public**	**externe privé**	**externe public**
Nombre de candidats	39	620	39	620
Nombre de notes <2,5	3	70	7	53
Nombre de notes >8	8	75	5	97
Nombre de note >5/10	17	338	22	321
Note min	1,38/10	0/10	0,75/10	0,75/10
Note max	9,63/10	10/10	9,75/10	9,75/10
Moyenne	5,92/10	5,67/10	5,23/10	5,82
	5,68/10		5,78/10	
	11,46/20			

Sous-épreuve de français
10 points

Le sujet :

L'épreuve de français sur 10 points, se compose d'un texte, suivi de questions de langue et d'un sujet de réflexion.
Le texte soumis aux candidats pour cette première session 2026 était un extrait du roman d'Émile ZOLA, *Au Bonheur des dames*, publié en 1883. Il présente les effets des travaux du Baron Haussmann à Paris et la naissance des grands magasins.

La première partie, sur 3,5 points, évalue la maîtrise des connaissances grammaticales. Les questions posées portaient sur l'identification de la nature et de la fonction de certains mots, sur la syntaxe, les temps et modes verbaux. Un travail de réécriture était également proposé, dans l'esprit de celui qui figure à l'écrit du Diplôme National du Brevet (DNB).

La deuxième partie, sur 1,5 point, est entièrement consacrée au lexique et à la compréhension lexicale. Les questions évaluaient la capacité à expliquer le sens d'une expression en contexte et à analyser la formation d'un mot.

La troisième partie, sur 5 points, est un sujet de réflexion adossé au texte support. Il invitait pour cette première session à s'interroger sur la manière de percevoir les changements engendrés par la modernité. Cette partie évalue les capacités d'expression des candidats, leur aptitude à structurer un propos argumenté, leur compréhension des enjeux du texte comme leur culture personnelle.

Remarques et conseils aux candidats :

- ✓ **Première partie, « Étude de la langue », sur 8 points.**

Les questions portent sur le programme de fin de cycle 4 (classe de 3e).

La question 1, très accessible, portait sur trois formes verbales dont il s'agissait d'indiquer le temps et le mode ; elle a été majoritairement réussie. La plupart des candidats ont bien identifié le mode indicatif des trois verbes, y compris pour le conditionnel dont ils ont bien précisé qu'il était un temps et non un mode (cf. Guide Eduscol, *Grammaire du français, terminologie grammaticale*, p.36). L'imparfait « voulait » a été correctement repéré. Le jury s'est toutefois étonné des confusions lues dans bon nombre de copies entre le plus-que-parfait (« avait traité ») et le passé composé, ou entre le conditionnel (« occuperait ») et le futur voire l'imparfait. Ce sont là des erreurs qui ne devraient pas apparaitre à ce niveau du cursus.

La question 2 était un travail de réécriture : il s'agissait dans une phrase extraite du texte, de mettre le sujet au pluriel en apportant toutes transformations nécessaires. La question permettait de vérifier la capacité des candidats à réaliser les accords attendus dans le groupe nominal (les étroites masures) et dans le groupe verbal (restaient immobiles et intactes / accrochées). Là encore, l'exercice a été globalement bien maitrisé. Certains candidats ont toutefois achoppé sur l'adjectif « seule » qui était mis en apposition en tête de phrase et qu'ils n'ont pas su mettre au pluriel ; beaucoup l'ont remplacé par des substituts inappropriés

(plusieurs, quelques). Le jury rappelle que les erreurs de copie, assez nombreuses notamment sur « bouleversements », ont été sanctionnées.

La question 3 invitait les candidats à identifier la nature et la fonction de quatre mots ou groupes de mots soulignés dans deux phrases extraites du texte. Cette question discriminante a permis de départager les meilleurs candidats. Beaucoup de confusions et d'erreurs ont été lues dans les copies : la fonction de complément d'agent a été la moins fréquemment identifiée ; le pronom personnel « la » a été assez souvent confondu avec le déterminant défini. Le jury rappelle par ailleurs la nécessité de préciser le verbe que complète un complément d'objet direct. Enfin, il s'est étonné de lire la réponse de certains candidats qui ont donné la nature de chacun des mots formant le groupe souligné : il va de soi que c'est le groupe dans sa globalité qu'il faut traiter. Enfin, il est vivement conseillé, pour ce type de question, de présenter la réponse sous forme de tableau :

Occurrences	Temps	Fonctions
Dans la boutique	Groupe nominal prépositionnel	Complément circonstanciel de lieu
le même serrement de cœur	Groupe nominal	Complément d'objet direct du verbe éprouver
la	Pronom personnel	Complément d'objet direct du verbe revoir
par la somnolence	Groupe nominal prépositionnel	Complément d'agent du participe passé passif « gagnée »

La question 4 concernait la syntaxe d'une phrase complexe dont il fallait délimiter les propositions en indiquant leur nature. C'est la question qui a soulevé le plus de difficultés pour les candidats et a révélé des lacunes importantes chez un trop grand nombre d'entre eux : les propositions sont assez souvent mal délimitées, les candidats ne relevant pas la totalité de la proposition. La nature indiquée est souvent inexacte. La proposition subordonnée relative (« qui déchargeait des briques devant l'ancien hôtel Duvillard ») est souvent bien identifiée mais la proposition subordonnée circonstancielle de temps a été parfois confondue avec une complétive. Là aussi, cette question est discriminante et révèle des confusions notables chez les candidats les moins aguerris qui parlent par exemple de « proposition indépendante principale », preuve que les notions ne sont pas stabilisées. En termes de présentation de la réponse, le jury invite les candidats à recourir là aussi à un tableau ou à recopier les propositions et à noter en regard la nature de chacune d'elles.

Le jury conseille aux candidats de bien lire les questions afin de ne pas apporter des éléments inutiles et non demandés, au risque de perdre un temps précieux ou d'introduire des erreurs pénalisables. Il n'est pas nécessaire de recopier les énoncés ni de rédiger certaines réponses pour lesquelles une présentation tabulaire est souhaitable. Enfin et surtout, il importe de renforcer sa maitrise de la terminologie grammaticale. Cette partie, rappelons-le, évalue des connaissances de cycle 4. Elle nécessite une préparation rigoureuse et un entrainement régulier. Les questions posées au concours sont sans surprise et sans piège particulier. Les candidats qui s'approprieront, par une lecture régulière et méthodique, l'ouvrage de Philippe Monneret et Fabrice Poli, *La Grammaire du français : terminologie grammaticale*, téléchargeable sur Eduscol, se prépareront efficacement à affronter n'importe quelle question de grammaire qui pourrait leur être posée.

https://eduscol.education.fr/document/1872/download
Les candidats qui souhaiteraient approfondir leur connaissance de la grammaire française, trouveront des réponses aux questions les plus épineuses dans *la Grammaire particulière du français et grammaire générale* de Guillaume*, la Grammaire méthodique du français* de Riegel ou *la Grande Grammaire du français* de Anne Abeillé et Danièle Godard.

- ✓ **Deuxième partie : « Lexique et compréhension lexicale » sur 1,5 point.**

La question 1 évaluait la compréhension d'une expression en contexte, « une détresse tombait de la façade entière ». La métaphore a été le plus souvent bien perçue mais l'explication a pu manquer de clarté et de précision. Le jury attendait que les candidats expliquent l'image en soulignant le lien entre l'aspect délabré, sombre, vieilli, dépassé et l'impression morale d'abandon et de misère générée par la décrépitude de la façade. Le jury a pu être surpris par la méconnaissance du mot « détresse » chez quelques rares candidats. L'un d'eux a ainsi tenté d'expliquer qu'il s'agissait d'une « plaque métallique recouvrant les murs extérieurs d'un magasin ». Une telle réponse interroge sur la capacité d'un futur enseignant à comprendre le sens littéral d'un texte et a fortiori à l'expliquer à des élèves.

En question 2, il s'agissait d'analyser la formation du mot « immobile » et d'en donner son sens. Le préfixe privatif « im » a très souvent été indiqué. En revanche, bon nombre de candidats ont confondu base (l'adjectif « mobile ») et radical. Les meilleurs ont su expliquer la formation en utilisant le terme attendu de dérivation. La deuxième partie de la question demandait de donner deux autres mots formés à partir du premier élément constitutif, en d'autres termes, à partir du préfixe im- (impossible, immature…). Les allomorphes in- (infaisable), ill- (illogique) et irr- (irrésistible) étaient bien entendu acceptés mais assez peu souvent mobilisés. Beaucoup de candidats n'ont pas compris la question et ont proposé des mots appartenant à la famille de mobile.

Le jury recommande aux candidats d'enrichir leur lexique, de faire preuve de curiosité à l'égard des mots inconnus rencontrés, de feuilleter des dictionnaires, de s'intéresser aux phénomènes de dérivation, de rechercher les étymologies. La lecture quotidienne, quelle qu'elle soit, permet d'enrichir le lexique. On ne saurait mieux conseiller aux candidats de lire par conséquent beaucoup

- ✓ **Troisième partie : « Réflexion et développement » sur 9 points**

Le sujet posait la question des changements engendrés par la modernité et de la peur qu'ils suscitent.

Le sujet posait d'emblée l'idée que la modernité constitue une rupture et implique des changements. Il suggère le rejet possible face à ces changements, voire aux dangers liés à la modernité. Il invitait par conséquent les candidats à s'interroger sur le sens même du mot modernité et sur l'attitude qu'il convient d'adopter. Le sujet amenait à tenir un propos nuancé, explorant les limites d'une attitude uniquement fondée sur la peur.

Le candidat devait se fonder sur le texte de Zola qui montrait particulièrement bien ici l'ambivalence de la modernité : celle-ci prend la forme d'une restructuration urbaine d'ampleur, permettant à la fois d'embellir la ville et d'améliorer les conditions de vie des habitants, en

assainissant les quartiers populaires insalubres. Pourtant l'extrait présenté témoigne aussi de l'inquiétude suscitée par les grands travaux, la destruction brutale de quartiers entiers, la menace pour le petit commerce au profit du « grand magasin ».

L'exercice évalue :

- ✓ **La capacité du candidat à structurer son propos**

Les copies ont été le plus souvent structurées. L'introduction pouvait être extrêmement succincte en raison du temps imparti. Il est par conséquent inutile de chercher une « accroche » par exemple (surtout quand il s'agit de remonter « à la nuit des temps » ou de commencer par un argument d'autorité personnel « comme disait ma grand-mère »). En revanche, deux parties distinctes rédigées étaient a minima attendues. Le jury constate que les copies ont majoritairement présenté des paragraphes distincts. Toutefois, il note une difficulté de bon nombre de candidats à faire progresser véritablement la pensée ; le développement procède souvent par juxtaposition d'idées peu développées et assez rarement reliées entre elles. Il rappelle d'autre part que les titres des parties (« la peur n'évite pas le danger » comme un jury a pu le lire) ne doivent pas apparaitre et que la copie doit être entièrement rédigée.

Le jury conseille aux candidats d'analyser davantage les termes du sujet, au brouillon, afin d'explorer toutes les pistes possibles et de structurer davantage le développement.

- ✓ **La capacité du candidat à exploiter le texte support**

Cette troisième partie de l'épreuve est aussi l'occasion d'évaluer la compréhension du texte par le candidat. Cette exploitation du texte de Zola a contribué à départager les candidats : certains l'ont totalement occulté ou se sont contentés d'une brève présentation en introduction quand d'autres ont su exploiter l'exemple dans les deux parties du développement. Certains candidats se sont mépris sur les attendus en proposant un commentaire stylistique de cette page de Zola, perdant un temps précieux au détriment de l'argumentation.

- ✓ **La capacité du candidat à développer une argumentation personnelle**

Le jury note deux écueils à éviter : une succession d'idées à peine esquissées, non développées ni démontrées, voire simplistes (c'est bien/ce n'est pas bien) et une tendance à répéter la même idée. Ce qui différencie les meilleures copies, c'est évidemment la maturité de la réflexion qui dépasse l'affirmation gratuite, non justifiée et la variété des arguments qui pouvaient être ici empruntés aux domaines scientifique, artistique, social.

- ✓ **La culture générale du candidat**

Le développement doit être illustré par des exemples variés mettant en valeur la culture personnelle du candidat. Le jury a lu beaucoup d'exemples évoquant le recours à l'intelligence artificielle, ce qui était tout à fait pertinent mais a regretté la pauvreté des exemples par ailleurs. Les futurs candidats doivent se persuader que le jury d'un concours de recrutement de professeurs attend d'autres références que des séries Netflix ou des propos d'influenceurs. Si des exemples tirés de la vie quotidienne étaient évidemment possibles, on attendait des candidats qu'ils mobilisent leurs connaissances historiques, littéraires, artistiques, scientifiques. Beaucoup ont toutefois cité très à propos *les Temps modernes* de Charlie Chaplin ou *1984* de Georges Orwell. Il s'agit enfin d'exploiter l'exemple : donner un titre ne saurait suffire. Il faut montrer en quoi l'exemple permet d'illustrer, d'étayer l'argument défendu.

- ✓ **La qualité de l'expression**

La maîtrise de la langue est un critère de sélection important dans un concours de recrutement de professeurs. Elle constitue le socle indispensable de l'identité professionnelle enseignante. À ce titre, la récurrence de lacunes syntaxiques et orthographiques, couplée à une ponctuation défaillante et à une graphie parfois indéchiffrable, s'avère incompatible avec l'exigence de transmission et le rôle modélisant attendus d'un futur professeur des écoles.

Beaucoup de copies présentant par ailleurs des qualités ont dû leurs notes éliminatoires à une expression particulièrement défaillante, rédhibitoire chez un futur enseignant. 63 erreurs en 23 lignes de rédaction, comme a pu le dénombrer un correcteur, constitue évidemment un obstacle rédhibitoire pour qui prétend vouloir enseigner la langue à des élèves.

Le jury déplore un nombre trop important d'erreurs orthographiques très élémentaires. Les accords du participe passé, les accords sujet-verbe, les accords dans le groupe nominal les homophones grammaticaux (a/à ; est/ait ; tous/tout) ne sont toujours pas maitrisés par un grand nombre de candidats.

Du point de vue formel, rappelons que les titres d'œuvres doivent être soulignés et que les accents ne doivent pas être oubliés.

Cette dernière partie représente la moitié des points : il convient d'y consacrer un temps important et de l'aborder avec méthode : le jury recommande aux futurs candidats de véritablement préparer ce travail d'écriture au brouillon, non pour le rédiger, mais pour prendre le temps d'analyser le sujet, pour réaliser un *brainstorming* en explorant toutes les pistes possibles de réflexion et faire l'inventaire de ses propres connaissances. Les candidats qui se préparent à ce concours doivent se persuader que leur cursus scolaire, universitaire, professionnel leur ont apporté les savoirs nécessaires à la réussite de cette partie : mais il faut apprendre à mobiliser ces connaissances, à les réactiver. Toute cette étape est fondamentale pour éviter trois écueils : l'impression d'une pensée qui se déploie au fil de la plume, sans ordre véritable ni progression ; une argumentation peu approfondie, faite de principes généraux, ou de lieux communs ni démontrés ni remis en question ; un développement un peu sec non illustré par des exemples qui viendraient donner chair et force de conviction au propos.

Sous-épreuve de mathématiques : 10 points

L'épreuve permet d'apprécier la connaissance des notions du programme et l'aptitude à les mobiliser. Elle sollicite également les capacités de raisonnement et d'expression écrite du candidat.

Le sujet de la première épreuve d'admissibilité du CRPE-L3 articule cinq exercices couvrant l'ensemble des grands domaines des programmes de cycle 4 : organisation et gestion de données et probabilités, suites et expressions littérales, géométrie plane, nombres et calcul, ainsi que repérage sur la droite graduée. Les situations retenues, proches de contextes scolaires (enquête sur des élèves, promotions commerciales, motifs géométriques, étude de polygones), permettent d'apprécier la capacité des candidats à mobiliser des savoirs mathématiques de base, à raisonner de manière rigoureuse et à rédiger des justifications

claires. Le sujet teste également l'aptitude à mettre en œuvre des démarches de modélisation et de généralisation, en cohérence avec les attentes du cycle 4 et avec les exigences professionnelles liées à l'enseignement des mathématiques à l'école primaire.

Exercice	Thème (cycle 4)	Domaines des programmes de cycle 4
Exercice 1	Organisation et gestion de données, fonctions	Organisation et gestion de données (tableaux à double entrée, effectifs, fréquences, pourcentages), notions de probabilité (événements, probabilités simples, probabilité conditionnelle), raisonnement proportionnel
Exercice 2	Nombres et calcul – Expressions littérales – Organisation et gestion de données	Nombres et calcul (raisonnement sur une suite de nombres), expressions littérales, organisation et gestion de données (utilisation d'un tableur, formule à étirer), fonctions implicites (relation entre rang et nombre de carreaux)
Exercice 3	Espace et géométrie	Espace et géométrie (polygones réguliers, cercle circonscrit, angles au centre, somme des angles d'un polygone), triangles particuliers (isocèles, rectangles), théorème de Pythagore et calcul de longueurs dans une figure composée
Exercice 4	Nombres et calcul – Grandeurs et mesures	Nombres et calcul (écritures décimales, divisibilité, multiples, quotient d'un décimal), grandeurs et mesures – proportionnalité (pourcentages, comparaison d'offres promotionnelles), raisonnement logique et critique d'énoncés (validation d'affirmations)
Exercice 5	Nombres et calcul – Espace et géométrie	Nombres et calcul (nombres décimaux et fractions, comparaison de nombres), espace et géométrie – repérage sur une droite graduée (abscisses de points, milieu d'un segment), étude d'appartenance à un intervalle

Commentaires du jury de l'épreuve écrite de mathématiques

Généralités

Le sujet de cette session était constitué de plusieurs exercices indépendants relevant des différents champs du programme, en particulier les nombres et calcul, l'organisation et la gestion de données, les grandeurs et mesures, l'espace et la géométrie, ainsi que l'algorithmique. Cette structuration a permis d'évaluer des compétences variées et de

discriminer les copies selon la solidité des connaissances mathématiques, la qualité du raisonnement et la capacité des candidats à expliciter leur démarche.

Le jury constate, dans l'ensemble, une hétérogénéité marquée des productions. Les copies les mieux réussies témoignent d'une lecture attentive des consignes, d'une bonne maîtrise des outils de modélisation, d'un recours pertinent aux écritures mathématiques et d'une rédaction suffisamment précise pour rendre la démarche intelligible. À l'inverse, de trop nombreuses copies révèlent des fragilités persistantes dans les automatismes de calcul, dans la maîtrise du lexique mathématique et dans l'interprétation des résultats obtenus.

Comme pour l'ensemble des épreuves écrites, la qualité de l'expression, de la présentation et de l'orthographe demeure un attendu. Le jury rappelle qu'en mathématiques également, un résultat ne saurait être considéré comme pleinement validé sans justification adaptée, sans phrase de conclusion et, lorsque la situation l'exige, sans indication explicite de l'unité retenue.

Le jury a par ailleurs été attentif à la distinction entre ce qui relève de l'explication, de la vérification et de la démonstration. Plusieurs candidats engagent des calculs sans expliciter leur stratégie, ou juxtaposent des résultats partiels sans faire apparaître les liens logiques qui fondent leur raisonnement. Or, l'épreuve valorise autant la justesse du résultat que la lisibilité de la démarche suivie.

Analyse par exercice

Exercice 1 – 2 points

Thème au regard des programmes du cycle 4 : organisation et gestion de données ; probabilités ; pourcentages ; lecture et exploitation d'un tableau à double entrée.

Analyse brève des attendus : l'exercice demande d'extraire et de croiser plusieurs informations numériques issues d'un contexte de sondage dans une école de 300 élèves, puis de compléter un tableau à double entrée, de calculer une probabilité d'union et une probabilité conditionnelle exprimée sous forme de fraction irréductible. Les attendus portent donc à la fois sur la maîtrise des pourcentages, la compréhension d'une donnée conditionnelle (« parmi les élèves qui pratiquent un instrument »), le passage entre effectifs et probabilités, et la rigueur dans l'organisation des calculs.

Synthèse des retours des membres du jury : le tableau de la question 1 a été assez bien réussi, souvent avec des traces visibles de raisonnement sur les copies. En revanche, des erreurs récurrentes apparaissent dans le traitement de la donnée « 75 élèves pratiquent un instrument » et dans l'interprétation de la relation conditionnelle liant musique et sport, ce qui fausse ensuite les questions 2 et 3. La question de probabilité « au moins l'une des deux activités » apparaît plus résistante, et des inversions de données dans le tableau ont été relevées à plusieurs reprises, de même que des confusions entre effectifs pratiquant ou non un sport, ainsi qu'une difficulté à exprimer la réponse finale sous forme de fraction irréductible.

Exercice 2 – 2 points

Thème au regard des programmes du cycle 4 : calcul littéral ; suites et régularités ; algorithmique et programmation ; tableur.

Analyse brève des attendus : l'exercice vise l'identification d'une régularité dans un motif évolutif, la description du passage d'une étape à la suivante, le calcul de valeurs particulières, la traduction de la régularité dans une formule de tableur puis dans une expression littérale en fonction de n, et enfin l'étude de l'existence d'étapes correspondant à 100 ou 2000 carreaux. Les attendus principaux concernent le passage d'une observation figurative à une généralisation algébrique, ainsi que la maîtrise du langage propre au tableur.

Synthèse des retours des membres du jury : les deux premières questions sont globalement bien réussies, les candidats percevant assez bien l'évolution du motif et sachant souvent déterminer les nombres de carreaux pour des étapes données. Les principales difficultés se concentrent sur la formule à saisir dans le tableur et sur l'expression du nombre de carreaux en fonction de n : formules aberrantes, mauvaise référence de cellule, confusion entre la cellule à compléter et les cellules déjà remplies, ou encore écriture littérale inexacte. De nombreuses non-réponses ou des justifications incomplètes à la question finale, témoignent d'une maîtrise insuffisante de la généralisation et du passage du numérique au littéral.

Exercice 3 – 2,5 points

Thème au regard des programmes du cycle 4 : géométrie plane ; polygones réguliers ; angles ; triangles particuliers ; théorème de Pythagore.

Analyse brève des attendus : l'exercice articule deux volets : d'une part, l'étude d'un pentagone régulier inscrit dans un cercle pour mobiliser les propriétés d'un polygone régulier, le calcul d'angles et la somme des angles d'un pentagone ; d'autre part, l'étude d'un second pentagone pour reconnaître des triangles rectangles isocèles et en déduire des longueurs par le théorème de Pythagore. Les attendus portent sur la lecture rigoureuse des figures, la reconnaissance de propriétés géométriques, l'usage pertinent du théorème de Pythagore et la qualité de l'argumentation.

Synthèse des retours des membres du jury : Cet exercice a été particulièrement bien réussi, notamment pour l'identification et l'application du théorème de Pythagore. Toutefois, des fragilités importantes demeurent dans la reconnaissance de la nature des triangles : le triangle isocèle est souvent confondu avec le triangle équilatéral, et, dans la seconde partie, beaucoup de candidats oublient de préciser qu'un triangle est à la fois rectangle et isocèle. Des incohérences sur les mesures d'angles, des justifications trop longues ou peu claires, ainsi que des confusions entre le théorème de Pythagore et sa réciproque, sont également fréquemment relevées.

Exercice 4 – 1,75 point

Thème au regard des programmes du cycle 4 : nombres et calculs ; numération décimale ; divisibilité et multiples ; proportionnalité et pourcentages ; raisonnement logique et démonstration.

Analyse brève des attendus : cet exercice de type « vrai/faux justifié » mobilise successivement la compréhension de l'écriture décimale et de la valeur des chiffres, les critères de divisibilité, la comparaison de deux offres promotionnelles et la stabilité des nombres décimaux par quotient par 4. Il évalue surtout la capacité à produire une justification mathématique valide, en distinguant exemple, contre-exemple et raisonnement général.

Synthèse des retours des membres du jury : cet exercice est sans doute celui qui met le plus fortement en échec les candidats. Pour l'affirmation 1, les trois valeurs possibles sont rarement trouvées, avec des confusions entre unités, dizaines, dixièmes et parfois « unités de mille ». L'affirmation 2 est la mieux réussie, souvent à l'aide d'exemples pertinents, mais les autres affirmations donnent lieu à des réponses justes sans justification valable, ou à des justifications exactes sans conclusion correcte. L'affirmation 3 est fréquemment mal comprise, de nombreux candidats pensant que les deux promotions sont équivalentes ou interprétant mal l'offre 2, tandis que l'affirmation 4 est régulièrement la moins bien réussie ou peu traitée. Plus généralement, les correcteurs soulignent l'insuffisance des démonstrations fondées sur un seul exemple et la difficulté à entrer dans un véritable raisonnement général.

Exercice 5 – 1,75 point

Thème au regard des programmes du cycle 4 : nombres ; fractions et nombres décimaux ; repérage sur une droite graduée ; milieux ; comparaison de nombres.

Analyse brève des attendus : l'exercice demande d'identifier des abscisses sur un axe gradué, de déterminer des milieux puis de raisonner sur l'appartenance de points à un segment à partir de leurs abscisses, sans calculatrice. Les attendus impliquent une bonne maîtrise des fractions, des écritures décimales, de l'encadrement, ainsi que du vocabulaire et des raisonnements associés à la droite graduée.

Synthèse des retours des membres du jury : l'exercice est plutôt réussi dans ses premières questions, mais beaucoup plus fragile dès qu'il faut justifier l'appartenance d'un point à un segment. De nombreux candidats passent par la valeur d'une graduation ou par une écriture décimale, sans mobiliser suffisamment les fractions, alors même qu'elles constituent ici un outil pertinent et attendu. Des démarches incomplètes pour prouver l'appartenance au segment, un usage limité des encadrements, une compréhension parfois défaillante du terme « abscisse », et un grand nombre de non-réponses sur la dernière question pénalisent l'ensemble.

Convergences observées

Plusieurs lignes de force se dégagent. D'abord, la lecture immédiate d'une situation ou l'application directe d'un outil connu produisent des réussites correctes, tandis que les performances chutent lorsque les candidats doivent interpréter finement une consigne, formaliser une relation générale, ou construire une démonstration. Ensuite, la qualité de la rédaction mathématique apparaît très inégale : certaines copies sont claires et structurées, mais beaucoup présentent des conclusions imprécises, un vocabulaire insuffisamment stabilisé, voire des formulations peu mathématiques. Enfin, la fréquence des non-réponses en mathématiques, plus nombreuses que dans la partie français, peut traduire à la fois une gestion du temps fragile et une moindre assurance face à des questions demandant justification ou généralisation.

Recommandations pour les mathématiques

- Consolider la compréhension fine des énoncés, en particulier lorsqu'ils mobilisent des relations conditionnelles, des changements de registre ou plusieurs informations à articuler.

- Renforcer la maîtrise de la numération décimale, des fractions, des pourcentages et des probabilités simples, qui demeurent des points de fragilité récurrents.
- Travailler explicitement la distinction entre vérifier sur un exemple et démontrer dans le cas général, notamment dans les exercices de type « affirmation vraie ou fausse ».
- Développer la compétence de généralisation algébrique : passer d'un motif ou d'un tableau à une formule, puis d'une formule à une conclusion argumentée.
- Mieux maîtriser le langage du tableur, les références de cellules et les logiques d'étirement de formules.
- Revoir les propriétés géométriques fondamentales, en particulier la reconnaissance des triangles particuliers, l'usage du théorème de Pythagore et la distinction entre théorème et réciproque.
- Exiger des réponses conclusives, courtes mais explicites, qui répondent exactement à la question posée et s'appuient sur une justification recevable.
- Encourager l'usage d'écritures adaptées à la situation, notamment la forme fractionnaire lorsque le contexte de la droite graduée ou de la probabilité s'y prête.
- Insister sur la qualité de l'expression mathématique : vocabulaire précis, symboles correctement employés, présentation lisible et raisonnement hiérarchisé.
- Sensibiliser les candidats à la gestion du temps afin d'éviter les non-réponses, particulièrement sur les questions de justification finale.

Seconde épreuve écrite d'admissibilité

Durée : 4 heures

Coefficient 3

La deuxième épreuve écrite d'admissibilité du CRPE évalue les compétences des candidats dans plusieurs domaines disciplinaires. Il s'agit de répondre à des questions dans trois domaines de son choix parmi les quatre domaines listés ci-dessous :

1. Histoire-géographie et enseignement moral et civique : Cette épreuve évalue la maîtrise des repères spatiaux, chronologiques et des connaissances essentielles dans ces trois disciplines. Elle teste également la capacité du candidat à :

- Répondre de manière claire et argumentée aux questions posées ;
- Compléter, selon les consignes, une carte, un croquis, un schéma ou une frise chronologique. Les questions, variées dans leur formulation, peuvent s'appuyer sur des documents de diverses natures.

2. Sciences et technologie : Le candidat doit répondre à des questions couvrant les disciplines suivantes : physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, technologie. Ces questions, basées sur des documents variés et des données à exploiter, permettent d'évaluer :

- Les connaissances du candidat ;
- Ses compétences, notamment celles liées aux démarches scientifiques et technologiques.

3. Arts : L'épreuve porte sur deux des trois enseignements artistiques obligatoires à l'école élémentaire (arts plastiques, éducation musicale et histoire des arts), déterminés par la commission nationale pour chaque session. À partir de documents variés, les questions visent à évaluer :

- La culture artistique du candidat ;
- Sa capacité à articuler connaissances et réflexion ;
- Son aptitude à analyser l'expérience de la rencontre avec les œuvres.

4. Langue vivante : Cette partie évalue les connaissances et compétences du candidat au niveau B1 du CECRL. À partir de documents ancrés dans la culture de l'aire linguistique concernée, l'épreuve comprend :

- Des questions de compréhension ;
- Une production écrite d'environ 120 mots. Si le candidat opte pour une langue vivante étrangère, il peut choisir une seule langue parmi l'allemand, l'anglais, l'espagnol ou l'italien.

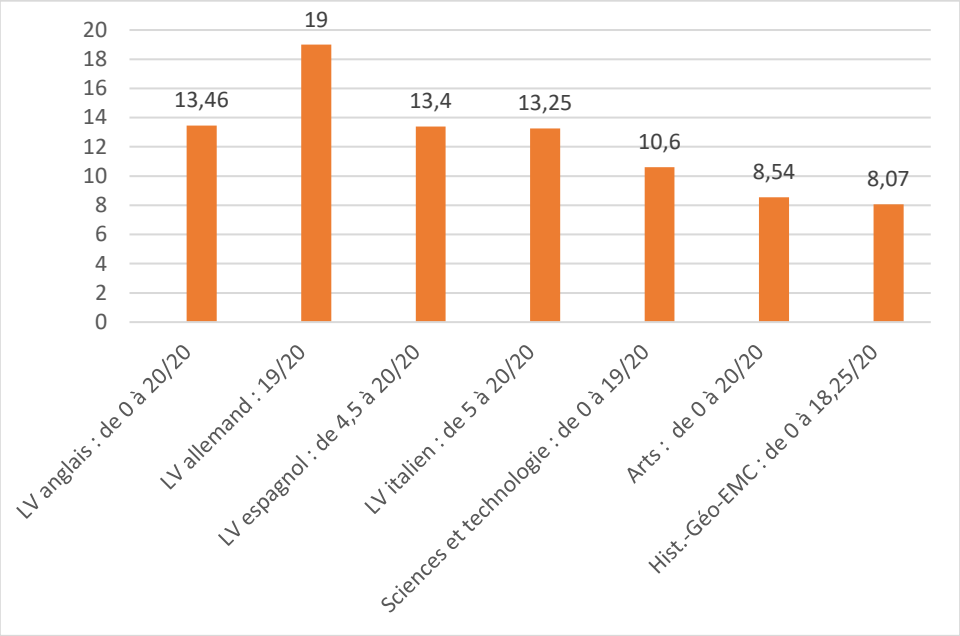
Chaque domaine est noté sur 20 points, la note globale de l'épreuve est la moyenne sur 20 des notes obtenues dans chacun des trois domaines choisis par le candidat. Une note inférieure à 5/20 à l'ensemble de cette épreuve est éliminatoire. Elle vise à évaluer à la fois les connaissances disciplinaires et les compétences transversales (analyse, argumentation, maîtrise de la langue).

Le tableau ci-dessous récapitule le nombre de candidats pour chaque domaine :

	Nombre de candidats par domaine
LV anglais	438

LV allemand	1
LV espagnol	56
LV italien	6
Sciences et technologie	427
Arts	430
Hist-Géo-EMC	497

Les résultats par domaine :



Les notes en langues vivantes sont les plus élevées, celles en Histoire-Géographie- EMC sont les plus faibles.

Analyse par domaines

1. **Arts (éducation musicale et arts plastiques)**

Cette année, les candidats ont été évalués sur leurs compétences en arts plastiques et éducation musicale, en mobilisant des connaissances culturelles et un vocabulaire technique. Certains candidats n'ont pas abordé la partie éducation musicale. 18 candidats ont une note éliminatoire. L'épreuve d'Arts ne doit pas être prise « par défaut » : elle se prépare. Il est nécessaire de connaître les œuvres du programme limitatif

(https://www.devenirenseignant.gouv.fr/le-programme-des-epreuves-des-concours-externes-bac3-de-recrutement-de-professeurs-des-ecoles-1382)

Points forts constatés :

- **Arts plastiques** : Certains candidats ont su décrire les éléments visuels (couleurs, ombres, plans) et identifier les outils utilisés. Les œuvres au programme ont été globalement bien analysées.

- **Éducation musicale :** Les candidats ayant préparé les œuvres au programme ont pu en dégager les caractéristiques stylistiques, en établissant des liens avec d'autres compositeurs romantiques et en mobilisant leur culture personnelle.

Difficultés récurrentes constatées :

- **Manque de vocabulaire spécifique** : Peu de candidats ont utilisé des termes techniques en arts plastiques ou en éducation musicale.
- **Analyse superficielle** : Beaucoup se sont limités à une description littérale de l'œuvre, sans approfondir l'intention de l'artiste ou les enjeux esthétiques. En musique, certains ont confondu le romantisme avec une vision contemporaine de l'amour, sans lien avec l'œuvre proposée.
- **Absence de contextualisation** : Les candidats n'ont pas toujours présenté l'œuvre (titre, auteur, période), ce qui a limité la pertinence de leur analyse.

Conseils aux candidats :

- **Préparer les œuvres au programme** : Une connaissance approfondie des œuvres étudiées permet d'éviter les hors-sujet et d'enrichir l'analyse.
- **Mobiliser un vocabulaire technique** : Utiliser des termes précis pour décrire les éléments plastiques ou musicaux.
- **Structurer l'analyse** : Commencer par une présentation de l'œuvre, puis développer une argumentation en lien avec les attentes du sujet.

2. Histoire, géographie et enseignement moral et civique (EMC)

Cette partie évalue la capacité des candidats à mobiliser des connaissances historiques, géographiques et civiques, tout en analysant des documents.

Points forts constatés :

- En **histoire**, les candidats ont généralement bien contextualisé le régime de Vichy, en identifiant ses caractéristiques (antisémitisme, collaborationnisme, dictature). La devise de la République a souvent été mentionnée.
- En **géographie**, la plupart des candidats ont su identifier les zones de forte et faible densité de population en France, avec une légende adaptée et un titre présent.
- En **EMC**, les candidats ont souvent cité les lois Ferry et évoqué l'égalité filles-garçons, en s'appuyant sur les documents fournis.

Difficultés récurrentes constatées :

- **Hors-sujet en histoire** : Certains candidats ont décrit la Seconde Guerre mondiale sans se concentrer sur le régime de Vichy. Des confusions de dates entre la Première et la Seconde Guerres mondiales et des approximations ont été relevées.
- **Manque de précision en géographie** : Les légendes des cartes étaient parfois incohérentes (mentions de départements ou de villes non pertinentes). La « diagonale du vide » et d'autres zones dynamiques (Alsace, Nord, littoraux) ont été peu ou mal localisées.
- **Argumentation superficielle en EMC** : Les candidats ont souvent paraphrasé les documents sans proposer d'analyse critique ou d'exemples concrets (dispositifs ULIS, APC).

Conseils aux candidats :

- **Répondre précisément à la question** : Éviter les développements hors-sujet, notamment en histoire.
- **Soigner la légende et le titre des cartes** : Utiliser un vocabulaire spécifique (densité en habitants/km²) et des couleurs adaptées.
- **Approfondir l'analyse en EMC** : Mobiliser des connaissances personnelles et des exemples concrets pour étayer les propos.

3. Sciences et technologie

Cette partie teste les connaissances scientifiques des candidats et leur capacité à résoudre des problèmes en mobilisant une démarche d'investigation.

Points forts constatés :

- Les questions sur la **photosynthèse** (Q6) et les **énergies** (Q8) ont été globalement bien traitées, avec des réponses souvent justes et bien argumentées.
- Les candidats ont su identifier les éléments nécessaires à la croissance des végétaux (Q3), même si les sels minéraux ont parfois été omis.

Difficultés récurrentes constatées :

- **Échec massif à la question 2** : Très peu de candidats ont réussi à calculer l'altitude de l'ISS, avec des erreurs récurrentes (confusion entre altitude et rayon terrestre, mauvaise utilisation des unités).
- **Manque de rigueur dans la démarche scientifique** : Les candidats ont souvent décrit les documents sans les analyser ou sans tirer de conclusion (Q6).

Conseils aux candidats :

- **Maîtriser les calculs et les unités** :
- Prendre le temps de justifier chaque étape et de vérifier les résultats.
- **Structurer la démarche d'investigation** : Observer, interpréter, puis conclure en s'appuyant sur les documents.
- **Éviter les approximations** : Utiliser un vocabulaire scientifique précis et justifier les réponses.

4. Langues vivantes (anglais, allemand, espagnol, italien)

Les candidats ont été évalués sur leur compréhension et leur expression écrites dans une langue étrangère.

Points forts constatés :

- En **anglais**, les candidats ont souvent reformulé les idées principales du texte et utilisé des connecteurs logiques pour structurer leur expression.
- En **allemand**, la seule copie s'est distinguée par sa fluidité et sa maîtrise grammaticale.
- En **italien**, les copies les mieux notées ont montré une bonne compréhension globale des textes, malgré quelques maladresses linguistiques.

Difficultés récurrentes constatées :

- **Erreurs grammaticales** : En anglais, les candidats ont souvent omis la marque de la troisième personne du singulier (-s) ou confondu les pronoms (she/her, they/them). En italien, les fautes de langue ont nui à la compréhension.
- **Manque de précision en compréhension** : Certains candidats se sont focalisés sur un détail au détriment des informations principales.
- **Expression écrite peu développée** : Les productions étaient parfois trop courtes, mal structurées ou hors-sujet.

Conseils aux candidats :

- **Reformuler avec ses propres mots** : Éviter la paraphrase ou la traduction mot à mot.
- **Structurer l'expression écrite** : Utiliser une introduction, des paragraphes équilibrés et une conclusion.
- **Revoir les bases grammaticales** : Accorder une attention particulière aux temps verbaux, aux pronoms et aux prépositions.

Synthèse générale

Cette épreuve a révélé une **hétérogénéité dans la préparation des candidats**. Certains ont fait preuve d'une excellente maîtrise des attentes, tandis que d'autres ont montré des lacunes disciplinaires ou méthodologiques. Les correcteurs soulignent l'importance de :

- **Lire attentivement les consignes** pour éviter les hors-sujet.
- **Structurer les réponses** avec une introduction, un développement argumenté et une conclusion.
- **Mobiliser un vocabulaire disciplinaire précis** et des connaissances solides.

ÉPREUVES D'ADMISSION

Première épreuve d'admission : mathématiques ou français

Durée : 1 heure – épreuve notée sur 20 - Coefficient 5

Présentation de la première épreuve d'admission

Cette première épreuve consiste en la préparation et la présentation d'un exposé portant, au choix du candidat, soit sur le français, soit sur les mathématiques.
Le candidat dispose d'un temps de préparation d'une heure.
L'épreuve devant le jury se déroule ensuite en deux temps :

- un exposé d'une durée de 20 minutes ; il est évalué sur 8 points
- un entretien de 40 minutes avec le jury, évalué sur 12 points.

Le candidat dispose d'un tableau qu'il peut utiliser s'il le souhaite pendant l'exposé ou pendant l'entretien.

Participation globale

Sur les 234 candidats admissibles aux concours CRPE BAC+3, session 2026, 154 ont effectivement été présents le jour de l'épreuve, soit un taux de présence de 65,8 %. Le taux d'absence global s'établit à 34,9 % (80 candidats absents), un niveau élevé que les éléments de contexte permettent d'interpréter : une grande majorité des candidats absents (68 sur 80) avaient en effet été admis au concours BAC+5 et n'ont donc pas eu à se présenter à cette épreuve. Cette situation confirme la logique de double inscription fréquente chez les candidats qui préparent simultanément les deux voies du concours.

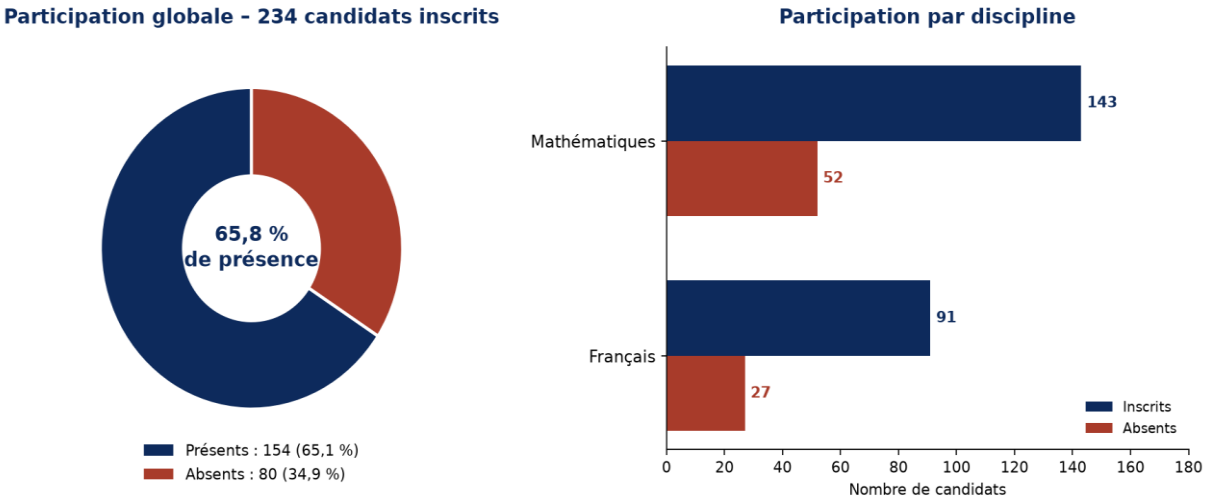


Figure 1 – Participation globale et répartition par discipline (CRPE BAC+3 2026)

Indicateur	Valeur
Candidats inscrits (total)	234

Indicateur	Valeur
Candidats présents	154 (65,8 %)
Candidats absents	80 (34,9 %)
dont admis au BAC+5 (non-venus)	68
dont inscrits uniquement BAC+3	6
dont échecs BAC+5 / absents BAC+3	5
dont absents aux deux concours	1

Participation par discipline

Les 154 candidats présents avaient chacun choisi leur discipline de leçon au moment de l'inscription. La répartition révèle une forte polarisation en faveur des mathématiques, choisies par 61 % des candidats inscrits.

Discipline	Inscrits	Présents	Absents	Taux d'absence
Français	91	64	27	29,67 %
Mathématiques	143	91	52	36,36 %
Total	234	154	80	34,9 %

Profil des candidats présents

La population des 154 candidats présents est majoritairement féminine : 196 femmes étaient inscrites contre 38 hommes. Parmi les présents, on observe que les candidats choisissent très majoritairement les mathématiques (78,9 %) tandis que les candidates se répartissent de manière plus équilibrée entre les deux disciplines, avec toutefois une légère préférence pour les mathématiques (57,7 %).

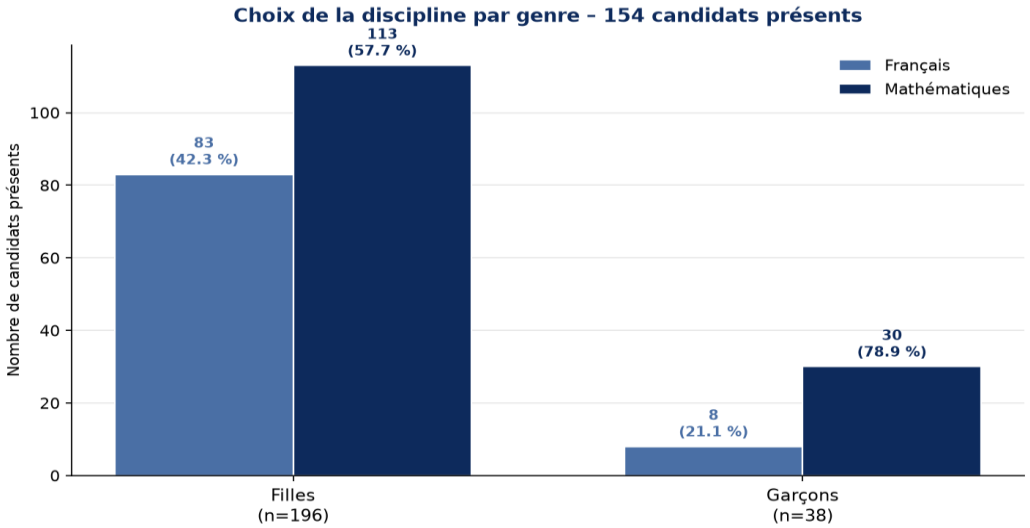


Figure 2 – Répartition du choix disciplinaire par genre

Résultats et performances

Moyennes générales consolidées

La moyenne générale toutes disciplines confondues s'établit à 12,55/20, avec une note d'exposé moyenne de 5,20/8 et une note d'entretien moyenne de 7,38/12.

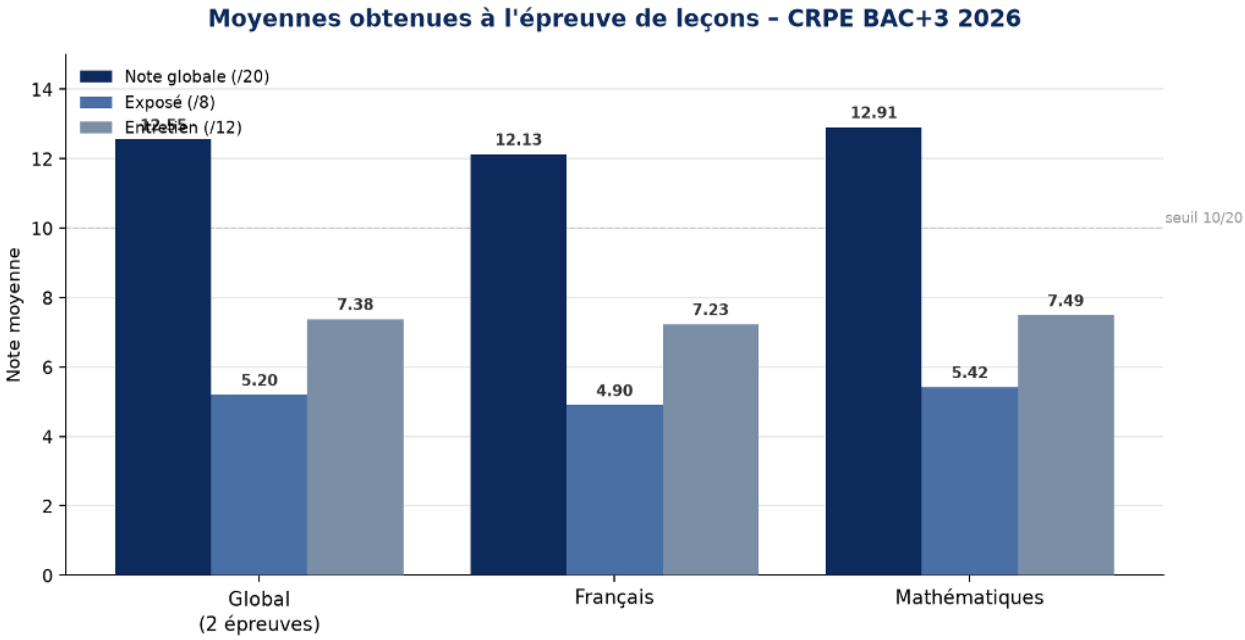


Figure 3 – Moyennes obtenues à l'épreuve de leçons par discipline et par sous-épreuve

Discipline	Moyenne générale (/20)	Exposé (/8)	Entretien (/12)
Français	12,13	4,90	7,23
Mathématiques	12,91	5,42	7,49
Global (consolidé)	12,55	5,20	7,38

Les mathématiques obtiennent une moyenne légèrement supérieure au français (12,9 *vs* 12,1), aussi bien sur l'exposé que sur l'entretien. L'écart entre les deux disciplines reste toutefois modéré (0,78 point).

Ventilation des notes par tranche

La majorité des résultats des candidats se concentre dans les tranches supérieures (10-15 et 15-20), qui regroupent respectivement 31,2 % et 37,6 % des notes consolidées. Seuls 7,1 % des candidats obtiennent une note inférieure à 5/20.

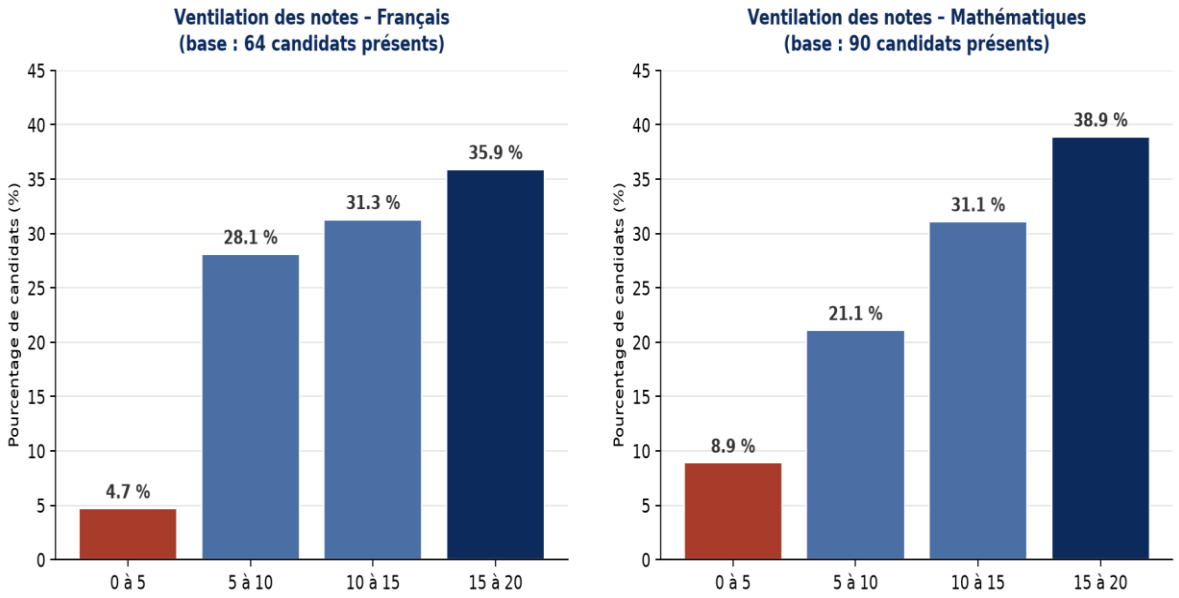


Figure 4 – Ventilation des notes par tranche (français et mathématiques)

Tranche de notes	Français (n=64)	Mathématiques (n=90)	Global (n=154)
0 à 5	4,7 %	8,9 %	7,1 %
5 à 10	28,1 %	21,1 %	24,1 %
10 à 15	31,3 %	31,1 %	31,2 %
15 à 20	35,9 %	38,9 %	37,6 %

En français, 68,1 % des candidats obtiennent une note supérieure ou égale à 10/20. En mathématiques, cette proportion s'élève à 70,0 %, confirmant un niveau de réussite solide dans les deux disciplines.

Quelques exemples de sujets de la session 2026

En français, le sujet porte soit sur une notion grammaticale, soit sur une notion littéraire relevant de la connaissance de grands genres (théâtre, poésie, roman ou récit, essai).

Le document présente un texte et/ou des questions qui permettent d'organiser l'exposé. Celui-ci ne saurait être un simple déroulé des questions posées : il exige d'être structuré et organisé de manière à permettre une présentation du document et de ses enjeux, une clarification de la notion abordée et une illustration qui prennent appui sur les questions.

L'entretien est un échange avec le jury, nullement un interrogatoire. Les membres de jury cherchent, avec bienveillance, à permettre au candidat de compléter son propos, éventuellement de le corriger, et d'approfondir la réflexion. Les questions lors de l'entretien sont de trois ordres :

- Des questions de reprise de l'exposé qui permettent de compléter, de préciser ou de corriger le propos du candidat. Par exemple : *Vous avez analysé la phrase de la*

question 2, pouvez-vous nous rappeler ce qu'on entend par "proposition" en grammaire ? ou *Quels indices précis du document vous conduisent à retenir ce genre plutôt qu'un autre ?*

- Des questions d'approfondissement : le jury amène le candidat à expliquer davantage la notion, à la manipuler, à faire une analyse grammaticale ou lexicale. Le jury peut amener le candidat à utiliser le tableau. Par exemple : *Pouvez-vous expliquez quelles circonstances (autre que la conséquence vue dans le texte A) une proposition subordonnée circonstancielle peut exprimer ? Comment procède-t-on pour transformer cette interrogative directe en interrogative indirecte ? Comment pourriez-vous définir la poésie ? Pourquoi, au lieu de délivrer directement une leçon, choisir d'écrire une fable ?* Des questions peuvent également permettre de s'assurer de la compréhension du texte : *Que représente « L'eau qui fuit goutte à goutte » dans le poème ?*

- Des questions portant sur les notions connexes à la notion objet de l'exposé, sur la culture générale en lien avec la notion. Par exemple : *Connaissez-vous d'autres fables de La Fontaine ? Quelles sont les relations possibles au sein de la phrase complexe ?*

Exemple 1 :

Notion	**Les genres littéraires**
Questions et consignes structurant l'exposé du candidat	1. Proposez une lecture à voix haute du document A. 2. Indiquez le genre littéraire auquel appartiennent les deux textes (documents A et B). Justifiez vos réponses en vous appuyant sur leurs caractéristiques. 3. Présentez de manière organisée les points communs et les différences essentielles entre ces deux textes. 4. En vous fondant sur les deux documents, justifiez l'emploi des temps du passé.
Documents fournis	**Document A :** Rudyard Kipling, *Comment le chameau acquit sa bosse ?*, *Histoires comme ça,*1902, traduction en français par P. Gripari **Document B :** Anthony Browne, *Dans la forêt profonde,* 2004

Exemple 2

Notion	Lexique

Questions et consignes structurant l'exposé du candidat	1. Lisez à voix haute le texte de Montaigne (document A). 2. Proposez une classification de toutes les phrases du document B. Justifiez. 3. Lisez le texte du document C. a. Comment définissez-vous « jouer les gros bras » ? b. De quel registre de langue relève cette expression ? Quels sont les autres mots relevant du même registre ? c. Reformulez ce passage dans un autre registre. 4. Dans les phrases 2, 5, 10 du document B : a. Précisez la nature et la fonction des différents groupes les constituant. b. Définissez la construction du verbe jouer. Justifiez.
Documents fournis	**Document A :** Michel de Montaigne, *Les Essais*, Livre II, Chapitre XII, 1580 (orthographe modernisée) **Document B :** Extrait d'un exercice proposé à des élèves de CM2. **Document C :** René Fallet, *Paris au mois d'août*, Denoël, 1964

En mathématiques, l'oral suit la même logique. On attend du candidat une compréhension exacte de la notion traitée, un choix raisonné de procédure, de propriétés, de représentations et d'exemples. Le jury évalue la capacité à expliciter une démarche et à utiliser un langage mathématique exact. Les questions peuvent ainsi porter par exemple sur :

- la notion même **:** *« Quelle est exactement la notion en jeu : calcul, grandeur, relation algébrique, modélisation ? »* On attend alors que le candidat nomme précisément l'objet mathématique, sans rester sur un commentaire général du document.
- la procédure : *« Pouvez-vous expliquer pourquoi cette procédure est valable ?* Le jury attend que le candidat ne se contente pas d'un résultat, mais qu'il explicite les propriétés et le raisonnement mathématique qui fondent la réponse.
- un élargissement de la réflexion : *« Existe-t-il une autre démarche possible ? Quels avantages et quels inconvénients ?* On attend que le candidat montre de la souplesse intellectuelle, compare des procédures et prenne de la distance.
- des notions connexes : *« Quelle(s) connaissance(s) connexe(s) pouvez-vous mobiliser pour approfondir votre réponse ?"* On attend ici que le candidat relie la notion à d'autres savoirs mathématiques proches, ce qui correspond au critère d'approfondissement.

L'usage du tableau est fréquent au cours de l'entretien pour poser une opération.

Exemple 1 (extrait de sujet géométrie plane)

DOCUMENT A : Equipe de conception du sujet, *Schéma de la charpente actuelle*, session 2026, production originale

Jules et Sophie ont acheté une vieille grange qu'ils aimeraient transformer en maison. Pour cela, ils souhaitent aménager les combles afin d'avoir une pièce à l'étage.

La rénovation de la toiture nécessite donc une modification de sa structure.

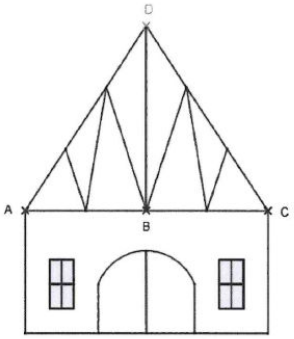
Le schéma ci-contre représente une vue de face de la structure de la charpente actuelle.

La grange a une largeur AC de 10 mètres.

B est le milieu du segment [AC].

La poutre [DB] appelée poinçon mesure 7,5 mètres et est perpendiculaire à [AC].

Les deux arbalétriers [AD] et [DC] sont de même longueur.



Question :
Quelle est la longueur de l'arbalétrier [AD] de la charpente actuelle ?
Arrondir cette longueur au millimètre près.

Exemple 2 (extrait de sujet statistiques)

DOCUMENT A : Equipe de conception du sujet, *Tableau de la phase d'entraînement et questions sur les statistiques descriptives*, session 2026, production originale

Les élèves d'une classe de CE2 ont été initiés au lancer de vortex.

L'aire de réception admise pour le vortex est séparée en quatre zones, progressivement éloignées de la zone de lancer et permettant d'obtenir de 1 à 4 points.

Afin de motiver les élèves, le professeur leur demande de noter le nombre de points qu'ils ont obtenus.



Illustration OpenAI ChatGPT

Pendant la phase d'entraînement, chaque élève a réalisé dix lancers. Les points ont été collectivement répertoriés dans le tableau ci-dessous :

Nombre de points	**1**	**2**	**3**	**4**
Nombre de lancers	60	84	56	40

1) Calculer la moyenne du nombre de points obtenus, puis en donner un arrondi au centième.

2) Quelle est la proportion de lancers ayant permis d'obtenir strictement plus de 2 points ?

Les remarques des commissions : attendus, constats et conseils

La première épreuve d'admission met en évidence un niveau d'engagement globalement sérieux de la part des candidats, avec des postures souvent adaptées à la situation d'oral, une expression généralement correcte et, chez un nombre significatif de candidats, une volonté manifeste d'entrer dans l'échange avec le jury. Les observations convergentes des commissions montrent toutefois des fragilités récurrentes dans la structuration de l'exposé, l'explicitation des raisonnements, la profondeur des connaissances disciplinaires et la capacité à faire de cette épreuve un véritable oral professionnel plutôt qu'une simple juxtaposition de réponses aux questions du sujet.

Appréciation générale de l'épreuve

Dans l'ensemble, les jurys relèvent une posture souvent convenable : écoute, correction, respect du cadre, niveau de langue généralement approprié et, dans plusieurs commissions, bonne qualité de communication orale. Les candidats ont manifestement eu une préparation sérieuse, et montrent une certaine aisance à l'oral et une disponibilité à interagir avec le jury, notamment lorsque les questions leurs permettent de revenir sur leurs réponses ou d'approfondir leur réflexion.

En revanche, de nombreux candidats peinent encore à transformer le sujet en exposé construit. Trop souvent, l'oral consiste en une succession de réponses suivant l'ordre du dossier, sans problématique clairement formulée, sans plan explicite, parfois sans véritable introduction ni conclusion. Cette difficulté se traduit aussi par des exposés trop courts, souvent inférieurs au temps imparti, et par une exploitation insuffisante des documents ou du tableau comme supports de démonstration.

Communication

Les candidats se sont montrés volontaires, respectueux, courtois, capables d'écoute et généralement adaptés aux exigences d'un oral de concours. Les propos intelligibles, la structuration et une capacité, chez certains candidats, à regarder le jury et à soutenir un échange de qualité soutiennent la réussite.

Des points de vigilance demeurent néanmoins. Des propos parfois déstructurés, un débit trop rapide, des tics langagiers, une prise de parole hésitante en début d'épreuve, voire une aisance mal ajustée à la posture attendue d'un futur fonctionnaire desservent naturellement les candidats. La communication orale doit donc rester à la fois claire, précise, mesurée et pleinement inscrite dans le cadre institutionnel du concours.

Exposé de français

En français, les membres de jury soulignent régulièrement la bonne volonté des candidats ainsi qu'une préparation parfois solide sur certaines notions de maîtrise de la langue ou sur quelques repères relatifs aux genres littéraires. Des exposés structurés, une bonne utilisation des documents et, chez certains candidats, une lecture de qualité ont pu être particulièrement appréciés.

Tout sujet de français, qu'il porte sur un genre littéraire ou une notion grammaticale, amène le candidat à procéder à une lecture à haute voix d'un texte de quelques lignes. La qualité de la lecture est une compétence attendue chez un futur professeur des écoles et participe de l'évaluation de la maitrise de l'oral. Le jury a pu apprécier des lectures fluides et expressives,

qui attestaient une bonne compréhension du texte, tenaient compte des liaisons nécessaires et qui respectaient la prosodie des textes poétiques. A contrario, des candidats ont pu être pénalisés par une lecture hésitante ou défaillante, voire par un oubli de la lecture même.

Les fragilités relevées en français concernent principalement l'insuffisante définition des notions mobilisées, des connaissances grammaticales parfois lacunaires, des difficultés à illustrer les analyses par des exemples pertinents, ainsi qu'un manque de culture littéraire et de références connexes. Les membres de jury pointent aussi une méconnaissance des textes traditionnels, des œuvres classiques, des valeurs des temps ou encore des attendus grammaticaux des cycles 2 et 3, ce qui limite la profondeur de l'entretien et la capacité à élargir la réflexion.

Exposé de mathématiques

En mathématiques, les jurys relèvent chez plusieurs candidats des présentations sérieuses, parfois claires, et, dans les meilleures prestations, un usage pertinent du tableau pour soutenir la démonstration, justifier les procédures et rendre le raisonnement accessible.

Les difficultés restent cependant nombreuses : Les exposés trop linéaires, une tendance à traiter le sujet comme une simple correction d'exercices, un manque de rigueur dans l'écriture mathématique, une utilisation imprécise du lexique disciplinaire, ainsi qu'une difficulté fréquente à définir les notions, à verbaliser les procédures et à justifier les résultats impactent significativement les résultats des candidats. Les jurys relèvent également des connaissances lacunaires sur des savoirs fondamentaux, y compris à un niveau élémentaire, et des difficultés à transférer une formule ou une propriété à une situation concrète.

La maîtrise des **techniques opératoires** doit ici être explicitement affirmée comme un attendu non négociable. Le recours systématique à la calculatrice pour des calculs simples a pu défavorablement surprendre le jury, de même qu'une faible maîtrise de la multiplication de nombres décimaux et de la division.

Entretien avec le jury en mathématiques et en français

L'entretien a souvent permis d'identifier les candidats capables d'entrer dans une démarche réflexive, d'écouter les relances, de revenir sur une erreur et de compléter leur propos avec discernement. Plusieurs commissions ont observé des interactions constructives, une posture d'échange satisfaisante et, chez certains candidats, une aptitude à accepter la controverse ou à prendre le temps de réfléchir avant de répondre.

À l'inverse, l'entretien révèle chez d'autres candidats des connaissances trop fragiles pour soutenir un approfondissement. Les difficultés les plus récurrentes portent sur l'incapacité à définir précisément les notions utilisées dans l'exposé, le manque de vocabulaire disciplinaire, l'absence de références connexes, des connaissances insuffisantes en grammaire ou en mathématiques fondamentales, ainsi qu'une déstabilisation rapide lorsque le jury élargit la question initiale.

Conseils aux candidats en mathématiques et en français

- Construire un véritable exposé : proposer une introduction, formuler un angle de lecture du sujet, annoncer un plan, organiser le développement et conclure explicitement.
- Utiliser l'ensemble des documents pour définir la notion travaillée, établir des liens entre les supports et mettre en évidence les enjeux du corpus plutôt que suivre mécaniquement l'ordre des questions.

- Exploiter le tableau comme un support de pensée et de communication : organiser l'espace, écrire pour expliciter le raisonnement, schématiser si nécessaire et s'appuyer sur ce support sans perdre le contact avec le jury.
- Soigner la lecture à haute voix : lire avec exactitude, fluidité, expressivité et adresse au jury, car cette compétence est attendue comme maîtrisée dans l'épreuve.
- Renforcer les connaissances disciplinaires de base en français comme en mathématiques, notamment les notions grammaticales, la culture littéraire, le lexique disciplinaire, les propriétés, les définitions et les notions connexes.
- Asseoir la maîtrise des techniques opératoires et des faits numériques : connaître les tables, poser et expliquer les quatre opérations, justifier une procédure, se détacher de la calculatrice lorsque cela n'est pas nécessaire.
- Verbaliser le raisonnement : en mathématiques comme en français, un résultat ou une réponse ne suffisent pas ; le jury attend une explicitation, une justification et une mise en sens.
- Adopter une posture professionnelle : écouter, regarder le jury, accepter la reformulation, reconnaître une hésitation ou une ignorance, et entrer dans l'échange avec sincérité et rigueur.

Cette première épreuve d'admission distingue nettement les candidats qui parviennent à articuler maîtrise disciplinaire, structuration de l'oral et capacité de réflexion en interaction avec le jury. Les meilleures prestations sont celles qui font de l'exposé un moment construit, problématisé et démonstratif, fondé sur une lecture maîtrisée, une mobilisation rigoureuse des notions et, en mathématiques, une maîtrise assurée des techniques opératoires et de l'explicitation du raisonnement.
Les futurs candidats devront donc porter leur préparation sur deux exigences conjointes : consolider les savoirs fondamentaux et s'entraîner à les exposer dans une forme orale claire, structurée et professionnelle. C'est à cette condition que l'épreuve pourra pleinement révéler les compétences attendues d'un futur professeur des écoles.

Seconde épreuve d'admission
Durée : 55 minutes - Coefficient 3

Entretien à partir d'un dossier

- Durée de la préparation : 10 minutes.
- Durée totale de l'épreuve (exposés et entretiens) : 55 minutes.

L'épreuve comporte 2 parties :

▪ **La première partie** (20 minutes) permet d'apprécier les connaissances du candidat dans le champ des activités physiques sportives et artistiques supports de l'enseignement de l'éducation physique et sportive (EPS) à l'école et au collège et sur le développement moteur et psychologique de l'enfant.

▪ **La seconde partie** (35 minutes) permet d'apprécier chez le candidat, sa motivation et aptitude à se projeter dans le métier, au sein du service public d'éducation ; sa compréhension des grands enjeux liés à la transition écologique ; sa capacité à appréhender l'épanouissement de l'élève dans toutes ses dimensions.

Les résultats :

Cette épreuve devait réunir 235 candidats admissibles répartis en 3 jours et 13 commissions.

La moyenne d'EPS est de 5,3/8. Celle d'entretien est de 8,7/12.

La note moyenne en entretien est légèrement supérieure à celle de l'épreuve d'EPS (+0,6 sur des notes ramenées à 10).

Le taux d'absence pour cette épreuve est de 36%.

	athlétisme	**jeux collectifs**	**natation**	**danse**
Moyennes par thématique en EPS	5,7/8	5,5/8	4,8/8	5,2/8

1ère partie : ÉDUCATION PHYSIQUE et SPORTIVE (8 points)

Descriptif de l'épreuve (extraits de l'arrêté du 17 avril 2025 – MENH2511180A)

Cette épreuve permet d'apprécier les connaissances du candidat dans le champ des activités physiques sportives et artistiques supports de l'enseignement de l'éducation physique et sportive à l'école et au collège et sur le développement moteur et psychologique de l'enfant. Cette épreuve mobilise également les capacités d'analyse et de réflexion du candidat.

Ces connaissances relèvent de trois domaines :

- la culture sportive (les techniques, les tactiques, les règlements, les sciences et technologies appliquées à la pratique des activités physiques, sportives et artistiques),
- la culture corporelle (les effets de la pratique physique sur son état de bien-être et de santé, les indicateurs de l'effort, la sécurité),
- la culture citoyenne (la coopération et le respect des règles collectives dans la pratique des activités physiques sportives et artistiques).

Le jury propose deux questions relevant de domaines différents au candidat qui choisit d'en traiter une seule. Chaque question porte sur un des trois domaines de connaissances (culture sportive, culture corporelle ou culture citoyenne).

Le niveau de connaissances exigible correspond aux attendus des programmes de l'enseignement commun en EPS pour le cycle 4.

Les activités physiques, sportives et artistiques (APSA) retenues pour la session 2026 :

- les activités athlétiques
- les activités aquatiques
- les jeux et sports collectifs
- les activités artistiques (danse…)

Exemple de sujet :
(Question 1 sur la culture sportive / Question 2 sur la culture citoyenne)

Première partie : Education physique et sportive

Temps de préparation : 10 minutes
Durée de l'épreuve : 20 minutes : Exposé du candidat (8 minutes maximum) - Echange avec le jury (durée restante)

Le candidat traitera une question, au choix, parmi les deux questions proposées ci-dessous.

Question 1 :
Après avoir caractérisé différents types de sauts, choisissez un type de saut et identifiez trois principes techniques permettant d'améliorer une performance.

Question 2 :
Après avoir défini le rôle des règles dans un sport collectif avec ballon, montrez en quoi elles favorisent une pratique en toute équité et universelle.

L'exposé

Il s'agit d'organiser et construire un propos cohérent. Il faut donc veiller à maîtriser les notions et concepts choisis, à illustrer son propos d'exemples concrets mais aussi à susciter l'intérêt du jury.

La gestion du temps de parole est importante. L'exposé doit durer au maximum 8 minutes. Le candidat peut se munir d'un chronomètre.

L'entretien

L'entretien débute en prenant appui sur les propos des candidats pour leur permettre de préciser les notions abordées. Cela se concrétise notamment par l'illustration de situations ou de problématiques.

Le questionnement vise à évaluer les connaissances des candidats dans le champ des activités physiques sportives et artistiques supports de l'enseignement de l'éducation physique et sportive à l'école et au collège et sur le développement moteur et psychologique de l'enfant.

Les questions posées peuvent être élargies aux trois domaines de connaissances (culture sportive, culture corporelle ou culture citoyenne).
Le candidat est assuré de la bienveillance du jury qui cherche à obtenir des précisions sur le propos tenu.

Les prestations particulièrement appréciées réunissaient les aspects suivants :

- un exposé structuré avec une introduction ;
- une durée d'exposé suffisamment longue pour permettre d'approfondir la réponse à la problématique posée ;
- une expression claire, une voix modulée ;
- une posture d'écoute et d'échange ;
- une bonne compréhension de la problématique soulevée : enjeux de l'activité physique choisie, connaissance de cette activité ;
- des propositions réalistes, cohérentes dont le caractère de faisabilité est garanti et qui préservent la sécurité affective et physique des pratiquants.

A contrario, les commissions ont regretté des prestations qui se caractérisaient par :

- un temps d'exposé trop court (moins de 5 minutes) ;
- une compréhension erronée de la problématique proposée ;
- des propositions de réponse qui ne répondent pas à la problématique ;
- des propositions de réponse insuffisamment étayées et trop superficielles ;
- une méconnaissance du développement psychologique et moteur de l'enfant, dès le plus jeune âge ;
- une culture sportive trop faible.

Conseils et recommandations aux candidats :

Il est impératif de bien lire le sujet, de répondre précisément à la problématique proposée. Beaucoup de contresens ou d'imprécisions sont dus à un manque d'appropriation du sujet.

Cette épreuve nécessite d'approfondir ses connaissances dans le domaine des cultures sportive et corporelle. En effet, l'EPS ne se résume pas à la culture citoyenne.

Les enjeux et les caractéristiques de l'activité physique chez les enfants de moins de 5 ans doivent faire l'objet d'une attention toute particulière lors de la préparation au CRPE.

Il est souhaitable que les candidats soient capables d'argumenter et de justifier leurs réponses, de montrer une capacité de réflexion qui peut conduire à concevoir ou affiner des pratiques, de faire preuve d'autocritique envers leurs propositions, d'être inventifs… à défaut d'avoir des repères. Il s'agit aussi de faire preuve de bon sens.

Enfin, les candidats doivent être en capacité de mieux mettre en relation les différentes cultures (sportive, corporelle et citoyenne) en lien avec les activités physiques sportives et artistiques.

Par ailleurs, le jury invite les candidats à :

• consulter régulièrement les sites institutionnels ;

• se tenir informés de l'actualité sportive.

2ème partie : ENTRETIEN (12 points)

Descriptif général de l'épreuve (extraits de l'arrêté du 17 avril 2025 – MENH2511180A)

La seconde partie de l'épreuve (35 minutes) est consacrée à un entretien avec le jury.

Elle comporte un premier temps d'échange d'une durée de 15 minutes débutant par une présentation, d'une durée de 5 minutes, par le candidat de sa motivation et des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours, en valorisant notamment les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger.

Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury pendant 10 minutes.
L'épreuve se poursuit, pendant 20 minutes, par un entretien avec le jury.
L'échange suivant la présentation du candidat et l'entretien en tant que tel s'organisent au travers de questionnements divers (dont une mise en situation), en deux temps :

- L'un porte sur l'appréhension des valeurs de la République, dont la laïcité, afin de vérifier la capacité du candidat à les transmettre et les incarner.
- L'autre porte sur l'aptitude du candidat à :
 1. se projeter dans le métier de professeur ;
 2. transmettre et incarner les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons) ;
 3. comprendre les grands enjeux liés à la transition écologique ;
 4. appréhender l'épanouissement de l'élève dans toutes ses dimensions.

Exemple de question contextualisée

Seconde partie : Entretien avec le jury

Durée de l'épreuve : 35 minutes : Présentation du candidat (5 minutes) et échange avec le jury (10 minutes) (total : 15 minutes) - Entretien avec le jury (20 minutes)

Question contextualisée :

Lors de la réunion de rentrée, des parents de votre classe sont inquiets par la mise en place de l'enseignement de l'EVAR (Education à la vie affective et relationnelle). Ils vous font part de leur refus de soumettre leur enfant à ces cours par crainte de leur contenu et demandent à être informés à l'avance de la date à laquelle auront lieu ces enseignements.

Comment analysez-vous cette situation ? Quelles réponses apportez-vous ?

Exemples de questions générales :

- Travailler sur les émotions à l'école maternelle. N'est-ce pas un effet de mode, qu'en pensez-vous ?
- L'équipe de votre école veut supprimer les bacs à tri car les élèves ne les utilisent pas. Qu'en pensez-vous ?

La présentation du candidat

Les premières minutes de cette partie d'entretien consistent en une présentation du candidat qui a ici l'occasion de mettre en valeur ses atouts, son expérience, d'exprimer sa motivation et ses ambitions. La construction de cette partie est laissée libre au candidat ; il aura eu l'opportunité de la préparer bien en amont de l'épreuve.

L'échange qui s'ensuit est déterminé par le contenu et la qualité de la présentation qui précède. Il revient donc au candidat de soigner sa présentation, se susciter la curiosité et l'intérêt du jury. Les questions posées ont pour objectif d'amplifier les éléments de présentation et d'en révéler toute la pertinence vis-à-vis du métier auquel se destine le candidat.

L'entretien

Le candidat ne dispose d'aucune préparation pour traiter les sujets soumis, il les découvre lors de l'entretien avec le jury. Cet entretien à l'issue de la phase de présentation, dure 20 minutes. Il est destiné à éprouver les qualités d'analyse et de raisonnement du candidat au travers de l'étude d'une question à portée générale et d'une question contextualisée.

Observations des jurys et recommandations aux candidats concernant les deux sous-parties

- ✓ **Forme et contenu de la présentation**

La durée de cette partie de l'épreuve est souvent bien gérée par les candidats.

Toutefois, certaines présentations s'avèrent trop courtes malgré les quelque cinq minutes disponibles. Rappelons que les candidats peuvent préparer cette partie de l'entretien, non pas le jour de l'épreuve mais en amont de celle-ci. Ces cinq minutes peuvent donc être pleinement investies grâce une préparation rigoureuse.

Concernant la forme, il importe de veiller au débit de parole qui a tendance à s'accélérer pour poser la présentation et rester clair. La gestion du stress et des émotions doit être intégrée au travail de préparation.

L'exposé des motivations pour ce métier suggère par ailleurs une posture d'ouverture, dynamique et déterminée et une pensée structurée pour convaincre et engager l'échange avec le jury.

Pour ce qui est du contenu, il est attendu des candidats de parvenir à faire les liens utiles et pertinents entre leurs expériences et le métier d'enseignant, à mettre en évidence leurs compétences et leur capacité à transférer leurs acquis dans ce contexte professionnel envisagé. Au-delà d'une présentation de leur état civil, il est en effet attendu une mise en perspective des acquis et expériences ainsi que des qualités communicationnelles.

Dans la mesure où cette partie est « entre les mains » des candidats, il leur est vivement conseillé de la préparer, de s'entraîner à respecter le temps imparti (se chronométrer/se filmer sont des démarches recommandées) et à travailler leur posture et leur qualité d'expression. Il convient de veiller à la qualité de la langue et de se prémunir de l'invention de mots ou de formes verbales conjuguées hasardeuses, de veiller aux liaisons et à la correction syntaxique.

Les jurys apprécient particulièrement les présentations qui ne se limitent pas à une récitation linéaire ou à une analyse strictement chronologique du parcours du candidat.

- ✓ **Forme et contenu des questionnements**

Au préalable, il convient de rappeler que si les candidats sont invités à se questionner sur des problématiques, le jury n'attend pas une seule réponse possible qui serait LA bonne réponse. La réponse recherchée amène les candidats à convoquer leurs capacités d'analyse et le bon sens, à faire des liens et à s'appuyer sur leurs connaissances du système éducatif et sur les valeurs et principes fondamentaux de l'École.

Les questions posées permettent d'explorer divers domaines et de guider la réflexion.

Le jury rappelle aux futurs candidats la nécessité de développer des stratégies d'analyse à mobiliser pour chacune des deux questions.

Les membres du jury ont particulièrement valorisé les prestations des candidats capables :

- de comprendre les enjeux sous-tendus par les questionnements ;
- de mener une réflexion personnelle ;
- de faire preuve d'esprit critique ;
- de s'appuyer sur leurs connaissances et leurs expériences, de citer des exemples concrets en faisant des analogies ;

- de construire une réponse aux questions en se laissant accompagner par les relances du jury ;
- de se montrer à l'écoute.

Le jury salue la préparation souvent sérieuse des candidats.

Les meilleurs candidats sont capables d'identifier leurs points forts et leurs faiblesses. Ils élaborent un propos reflétant un positionnement personnel mais nuancé, témoignant de leur capacité à appréhender toute la complexité des questionnements proposés. Cette posture réflexive et cette ouverture d'esprit constituent une condition nécessaire à une formation future efficace et sont très appréciées et valorisées par les membres du jury.

Les meilleurs candidats font preuve de bon sens et de réalisme. Souvent, ils se projettent avec enthousiasme dans les missions de professeurs, se montrent engagés et portent des ambitions fortes pour leurs futurs élèves.

Si les membres du jury conduisent un questionnement soutenu et font preuve d'une vraie exigence, la plus grande bienveillance est observée lors des interrogations, ce qui constitue un contexte favorable à la discussion. Il est donc conseillé aux candidats d'appréhender cette partie de l'épreuve avec sérénité et confiance, pour asseoir, malgré les enjeux, une posture d'écoute de qualité et favoriser leur réactivité. Les candidats engagés dans l'échange sont en mesure de tenir compte des questions et remarques des jurys et s'en servent habilement.

Enfin le jury est attentif à la présentation générale, notamment vestimentaire, à l'attitude et à la posture (respectueuse) des candidats qui se destinent à enseigner.

<u>Plus généralement, il est attendu des candidats :</u>

- qu'ils connaissent les droits et les devoirs qui sous-tendent l'action du fonctionnaire ;
- qu'ils connaissent les principes fondamentaux et les valeurs de l'école républicaine, qu'ils sachent les incarner et les faire partager ;
- qu'ils se projettent avec conviction, dynamisme et lucidité dans la fonction de Professeur des Ecoles ;
- qu'ils maîtrisent la langue française (syntaxe, niveau de langue), qu'il s'expriment clairement (articulation, hauteur, débit) et prennent déjà conscience de leur rôle modélisant dans les fonctions d'enseignant ;
- qu'ils montrent des capacités d'écoute et d'analyse ;
- qu'ils soient attentifs à l'évolution du système éducatif, qu'ils prennent connaissance de l'actualité de l'éducation ;
- qu'ils montrent une certaine culture générale.